

JPMorgan Funds – Global Corporate Bond Fund

JPMorgan Funds – Global Corporate Bond Duration-Hedged Fund

JPMorgan Funds – Euro Corporate Bond Fund

Mise à jour destinée à relever de 10% à 20% la limite d'investissement dans des titres de créance de catégorie inférieure à investment grade

Mise à jour destinée à relever de 5% à 10% la limite d'investissement dans des obligations convertibles contingentes (« CoCo »)

Date d'entrée en vigueur : 30 juillet 2021

Le marché des titres de créance de catégorie inférieure à investment grade a vu sa taille augmenter considérablement, en particulier ces 10 dernières années, ce qui lui a permis d'améliorer sa diversité et son profil de liquidité. De même, le marché des CoCo a gagné en maturité, notamment au cours des dix dernières années, et est devenu l'un des segments les plus liquides des marchés du crédit. Les CoCo ont par ailleurs affiché une performance robuste lors du récent repli du marché. Le Gestionnaire financier voit dans les titres de créance de qualité inférieure à investment grade et les CoCo des opportunités d'investissement à forte conviction et relève par conséquent la limite d'investissement sur ces marchés de 10% à 20% et de 5% à 10% respectivement des actifs des Compartiments.

Pour toute question concernant cette modification ou tout autre aspect relatif à JPMorgan Funds, veuillez vous adresser au Siège social ou à votre représentant local habituel.

La reproduction de tout ou partie de cette présentation est interdite sans autorisation préalable de J.P. Morgan Asset Management.

Les informations contenues dans ce document promotionnel ont été puisées à des sources considérées comme fiables. J.P. Morgan Asset Management ne peut cependant en garantir l'exactitude ni l'exhaustivité. Toutes prévisions ou opinions exprimées sont propres à J.P. Morgan Asset Management à la date d'édition de ce document et sont susceptibles de changer à tout moment sans préavis. Ceci ne constitue pas une offre ou une recommandation à l'achat ou à la vente d'investissements, et ne doit pas être considéré comme suffisant pour prendre une décision d'investissement.

Les opérations de souscription, rachat et conversion ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, DICI ou notice d'information en vigueur soumis à l'AMF. Il est rappelé que préalablement à toute opération de souscription, arbitrage ou rachat d'OPCVM, l'investisseur doit recueillir l'avis de ses propres conseils juridiques et fiscaux.

Les fonds ne sont pas garantis en capital. Les performances passées ne sont pas une garantie des résultats futurs et la valeur d'un investissement peut varier à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers et des cours de change. Les marchés dits « émergents » présentent un degré de volatilité et donc de risque plus élevé que celui des autres marchés. La documentation légale des OPCVM et les rapports financiers sont disponibles gratuitement et sur simple demande auprès de J.P. Morgan Asset Management (Europe) S.à.r.l.- Succursale de Paris - 14 place Vendôme, 75001 Paris.

J.P. Morgan Asset Management est la marque des activités de gestion d'actifs du groupe J.P. Morgan Chase & Co. Tout appel téléphonique à J.P. Morgan Asset Management est susceptible d'être enregistré à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Les informations et données contenues dans ces communications seront enregistrées et stockées par J.P. Morgan Asset Management en ligne avec la Politique de protection des données pour la zone EMOA, qui est accessible à l'adresse suivante : <http://www.jpmorgan.com/pages/privacy>.

Emis par J.P. Morgan Asset Management (Europe) SARL - Succursale de Paris, 14 place Vendôme, 75001 Paris, Capital social : 10 000 000 euros - Inscrite au RCS de Paris, N°492956693.

LV-JPM53269 | FR | 08/21